

## **GUIDE DES ÉTUDES**

**Master M1 et M2**  
*Études européennes  
et internationales*

**Diplôme d'université**  
*Études européennes*

**Licence professionnelle**  
*Commerce, adjoint de  
responsable export*

***Institut d'études européennes*** (IEE)  
2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis cedex  
Téléphone : 01 49 40 65 92 ou 65 93 - Fax : 01 49 40 70 62  
Informations sur répondeur : 01 49 40 66 86  
Mél : [iee@univ-paris8.fr](mailto:iee@univ-paris8.fr)  
Site Internet : <http://iee.univ-paris8.fr>

**Version du 6 septembre 2006**

## TABLE DES MATIÈRES

<b><i>Première partie : Informations générales</i></b>	<b>2</b>
I Dénomination des diplômes	4
II Équivalences et validation des acquis	4
III Caractéristiques communes aux diplômes	4
IV Public concerné	5
V Sanction des études	5
VI Poursuite d'études	5
VII Inscriptions et conditions d'admission	6
VIII Contrôle des connaissances	6
IX Direction pédagogique et administrative	6
X Séjours d'études à l'étranger	7
XI Stages en entreprise	8
XII Rapports de stage et mémoires	9
XIII Bibliothèques	11
<b><i>Deuxième partie : Organisation des enseignements</i></b>	<b>13</b>
Master : mention : <i>Études européennes et internationales</i>	
<i>Spécialités :</i>	
• <i>La construction européenne</i>	14
• <i>Politiques et gestion de la culture en Europe</i>	19
• <i>Villes et nouveaux espaces européens de gouvernance</i>	23
• <i>Commerce et échanges internationaux</i>	27
Validation d'un parcours professionnel (« mineure »)	29
Licence professionnelle : <i>Commerce,</i>	
spécialisation : <i>Adjoint de responsable export</i>	30
DU : <i>Études européennes</i>	31

# PREMIÈRE PARTIE

## Informations générales

### MASTER

Dénomination : **Sciences humaines et sciences sociales**

Mention : ***Études européennes et internationales***

Quatre spécialités sont offertes :

- Spécialité : ***La construction européenne***

Master 1 : voie professionnelle et voie recherche (*CE-M1p et CE-M1r*)

Mater 2 : voie professionnelle et voie recherche : 3 options

*Enjeux et dynamiques de l'intégration européenne* (voie professionnelle, *CEIE-M2p*)

*Politiques sociales et publiques* (voie recherche, *CEPS-M2r*)

*L'Europe et l'ordre mondial* (voie recherche et voie professionnelle, *CERI-M2r*)

- Spécialité : ***Politiques et gestion de la culture en Europe***

Master 1 : voie professionnelle et voie recherche (*GC-M1p et GC-M1r*)

Mater 2 : voie professionnelle et voie recherche : 4 options

*Gestion des échanges culturels et sociaux* (voie professionnelle, *GCEC-M2p*)

*Administration des institutions et entreprises culturelles* (voie professionnelle, *GCAI-M2p*)

*Direction de projets culturels internationaux* (voie professionnelle, *GCDP-M2p*)

*Représentations et stratégies culturelles et sociales* (voie recherche, *GCRC-M2r*)

- Spécialité : ***Villes et nouveaux espaces européens de gouvernance***

Master 1 : voie professionnelle et voie recherche (*VG-M1p et VG-M1r*)

Mater 2 : voie professionnelle et voie recherche : 2 options

*Gestion des villes et métiers du développement social urbain* (voie professionnelle, *VGPV-M2p*)

*Processus politiques, modes de gouvernement et démocratie locale* (voie recherche, *VGPP-M2r*)

- Spécialité : ***Commerce et échanges internationaux***

Master 1 : voie professionnelle (*CI-M1p*)

Mater 2 : voie professionnelle : 3 options

*Commerce international* (voie professionnelle, *CI-M2p*)

*Échanges commerciaux Europe-Amériques* (voie professionnelle, *CIAM-M2p*)

*Échanges commerciaux Union européenne-Pays d'Europe centrale et orientale* (voie professionnelle, *CIPE-M2p*)

\*\*\*\*\*

### LICENCE PROFESSIONNELLE

#### ***Commerce***

Spécialisation : ***Adjoint de responsable export*** : 5 options :

*marché chinois, marché européen (parcours pays germanophones, parcours*

*hispanophone, parcours pays d'Europe centrale et orientale),*

*marché latino-américain, marché nord-américain,*

\*\*\*\*\*

### DIPLÔME D'UNIVERSITÉ (DU)

***Études européennes*** : 3 options

*Gestion des échanges culturels*

*Gestion des villes et politiques urbaines*

*Pays d'Europe centrale et de l'Est*

## **I - Dénomination des diplômes**

Le diplôme de maîtrise (1<sup>ère</sup> année du master, M1) et le master (2<sup>e</sup> année, M2) *Études européennes et internationales* ainsi que le diplôme d'université (DU) *Études européennes* sont des formations de 500 heures chacune correspondant à 17 EC (enseignements capitalisables équivalant à 30 heures d'enseignements chacun), plus un stage ou un séjour d'études (de 6 semaines à 6 mois). Ces diplômes se préparent normalement en un an.

La licence professionnelle est de 540 heures dont 480 heures d'enseignements (16 EC) et un stage long de 3 à 6 mois validé pour 2 EC : elle se prépare également en un an.

Chaque année d'études supérieures correspond à 60 crédits européens ECTS (*European Credit Transfer System*). Ainsi, la licence professionnelle et le DU valent 180 ECTS, le master M1 : 240 ECTS et le master M2 : 300 ECTS.

Pour chacun de ces diplômes, les étudiant-e-s salariés peuvent disposer d'un temps d'études plus long et bénéficier d'aménagements de cursus.

## **II - Équivalences et validation des acquis**

Les étudiant-e-s titulaires de titres de niveau supérieur à ceux requis pour l'accès à ces diplômes, ou d'une expérience professionnelle en relation avec la formation, peuvent bénéficier d'équivalences ou d'une dispense de certains des enseignements du cursus, dans le cadre de la validation des acquis.

Les équivalences sont accordées par la responsable des équivalences (Mireille Azzoug), qui assure une permanence aux horaires affichés. Les étudiant-e-s sollicitant la validation d'acquis doivent présenter les justificatifs nécessaires (titres universitaires accompagnés de la liste des enseignements suivis, carnets scolaires, attestations de cours, attestations de stage, d'emploi...). Seuls les titres de niveau supérieur – ou l'expérience professionnelle postérieure – au diplôme requis pour l'accès à une formation peuvent donner lieu à validation : par exemple, il est impossible de valider en M1 un diplôme inférieur à bac + 4, ou un stage accompli durant la licence et déjà validé dans celle-ci. De même, en M2, seul un titre supérieur à la maîtrise peut être pris en compte (DEA, master 2 ou diplômes équivalents).

Il est recommandé aux étudiant-e-s d'établir eux-mêmes une proposition de validation, en indiquant sur une fiche « bilan cursus » (disponible sur le site de l'IEE) les enseignements dont ils pensent pouvoir être dispensés (contenu et volume horaire des cours à valider analogues à ceux du diplôme préparé).

## **III - Caractéristiques communes aux diplômes**

Les divers cursus de master, DU et licence professionnelle offerts comportent tous l'étude obligatoire de deux langues étrangères, voire, pour certains cursus, de trois.

La langue dominante sera l'une des suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien, portugais, russe.

La deuxième et la troisième langue peuvent être, outre les six langues mentionnées plus haut, soit une autre langue européenne (grec, néerlandais, tchèque, polonais, ...), soit une langue de communication internationale (japonais, arabe, chinois).

Sur l'ensemble des EC consacrés à l'étude des langues dans le cursus, la proportion accordée à chacune sera fonction des compétences de l'étudiant-e. Au moins un EC par langue est obligatoire.

### ***Stages et séjours d'études et mémoires***

Le DU, la maîtrise (M1) et le master (M2) comportent :

- la possibilité d'effectuer un trimestre ou un semestre d'études dans une université étrangère, qui sera validé comme une partie du diplôme, et pourra s'intégrer dans un programme d'échanges ERASMUS (voir page 7).

- un stage en entreprise, de 6 semaines à 3/6 mois (selon le diplôme, cf. cursus), qui aura lieu au cours de la 1<sup>ère</sup> année (M1) et/ou de la 2<sup>e</sup> année (M2) d'études, soit dans une institution/entreprise française travaillant à l'exportation (ce qui implique la pratique d'une langue étrangère), soit dans une institution/entreprise étrangère (à l'étranger) ; lorsque l'étudiant-e demande la délivrance du diplôme de master 1, il doit avoir accompli un stage au cours de la première année.

- un mémoire correspondant :
  - pour le DU et le M1 : à une étude de cas menée dans l'entreprise ou portant sur un thème préétabli avec le/la tuteur-trice,
  - pour le M2 : à l'élaboration et au développement d'une problématique (voie professionnelle) ou d'un mémoire de recherche (voie recherche) lié au contenu du diplôme et fixé avec le/la directeur-trice de mémoire.

Voir la définition du mémoire ou rapport de stage, page 10, et consulter la brochure *Conseils de rédaction des mémoires et rapports de stage*, disponible à l'IEE et téléchargeable sur le site de l'IEE)

NB : Les étudiant-e-s préparant la maîtrise uniquement effectueront obligatoirement le stage et éventuellement le séjour d'études au cours de l'année de M1.

Les étudiant-e-s qui prépareront le master effectueront le stage une année et le séjour ou un second stage l'autre année, dans l'ordre qu'ils souhaiteront, en tenant compte toutefois des obligations des cursus.

#### **IV - Public concerné**

Ces diplômes s'adressent aux étudiant-e-s disposant d'une bonne connaissance de deux langues étrangères (au minimum), et titulaires :

- pour accéder à la licence professionnelle ou au DU : du DEUG ou L2 ou d'un diplôme français ou étranger équivalent ;
- pour accéder en M1 : d'une licence ou L3 ou d'un diplôme français ou étranger équivalent ;
- pour accéder en M2 : d'une maîtrise, MST ou d'un diplôme français ou étranger équivalent.

Les disciplines concernées dépendent du cursus préparé. DU et masters : langues étrangères appliquées ou langues, littératures et civilisations étrangères, lettres, histoire, géographie, droit, sciences économiques, économie et gestion, préparation aux grandes écoles ; licence professionnelle : commerce international, action commerciale, techniques de commercialisation, gestion.

Les étudiant-e-s titulaires de titres supérieurs à ceux requis pour l'accès aux diplômes, ou disposant d'une expérience professionnelle en rapport avec la formation, pourront obtenir la validation d'équivalences : voir page 4.

#### **V - Sanction des études**

Les diplômes sont délivrés avec mention (très bien, bien, etc.) à l'issue d'une ou deux années d'études, selon le cursus, après soutenance d'un rapport/étude de cas/mémoire final devant un jury composé de deux à trois enseignant-e-s, dont, éventuellement, un-e professionnel-le. La mention est calculée en prenant en compte la note décernée pour le mémoire et sa soutenance, la moyenne des notes des EC et la moyenne des notes des examens transversaux (cf p. 6)

Contrôle des connaissances (voir page 6) et cursus détaillés (pages 14 à 31)

#### **VI - Poursuite d'études**

Les titulaires du DU ou de la licence professionnelle pourront, en cas de bons résultats, accéder au master première année (M1) de l'IEE ou à un autre master ;

Les titulaires de la maîtrise pourront, en cas de bons résultats, accéder au master (M2) de l'IEE ou à un autre master ;

Les titulaires du master (M2) pourront éventuellement accéder, en se soumettant aux procédures de sélection en vigueur, au doctorat « Études européennes : Sciences sociales », ou à un autre doctorat de leur choix.

Le mémoire devra alors être soutenu avant la rentrée universitaire (deuxième semaine d'octobre).

## **VII - Inscriptions et conditions d'admission**

Les candidat-e-s à l'un des diplômes doivent remplir un dossier de candidature en ligne sur le site Internet de l'IEE avant le 19 septembre au plus tard. (cf adresse page 1).

Les candidat-e-s sont admis après examen écrit et entretien individuel avec un jury de deux membres (enseignant-e-s et/ou professionnel-le-s). Ils sont jugés sur leur bonne connaissance du français et de deux langues étrangères, leur culture générale, leurs motivations et leur projet professionnel. Les entretiens se déroulent en deux sessions : juin/juillet et septembre.

Les candidat-e-s reçoivent une convocation individuelle et les informations nécessaires par mél. Le résultat définitif leur est communiqué de cinq à dix jours après l'entretien.

Les étudiant-e-s admis devront alors procéder à leur inscription à l'Université : retrait et dépôt du dossier et acquittement des droits d'inscription auprès du Service des inscriptions, bât. G, rez-de-chaussée, aux dates indiquées dans le courrier.

Ils sont invités à participer, avant la rentrée, à des réunions d'information pédagogiques animées par les responsables des formations.

NB : Les cours commencent au début de la deuxième semaine d'octobre.

## **VIII - Contrôle des connaissances**

Des formes pédagogiques souples contribuent à développer l'esprit d'initiative de l'étudiant-e : cycles de conférences, ateliers recréant les conditions professionnelles, participation à des colloques, visites organisées, montages de projet, etc. Une place importante est faite à l'auto-formation (travail en « libre service » en informatique ou en langue), au tutorat et aux systèmes d'évaluation : examens terminaux, contrôle continu, travaux sur dossiers faisant l'objet d'une soutenance, collaboration à des enquêtes, des études de cas ou des publications de l'IEE...

### **Examens transversaux**

En outre, l'obtention du master professionnel M1 ou M2 est subordonnée au succès aux examens transversaux dans les matières suivantes :

- langues étrangères (M1 : thème et version en langue dominante, version en langue sous-dominante)
- culture/contexte européen et international (M1)
- environnement et problématiques professionnels : épreuve théorique écrite ou orale selon le diplôme préparé (M2) liée à la spécialité et à l'option
- stratégies et pratiques professionnelles : épreuve professionnelle orale (M2)

Ces examens transversaux, qui ne sont pas liés au contenu de cours spécifiques mais visent à vérifier la capacité de l'étudiant-e à opérer des synthèses des savoirs et savoir-faire acquis, sont organisés deux fois par an (sessions de février et juin) et peuvent être passés à deux reprises (même en cas de note supérieure à 10/20), seule la meilleure note étant retenue.

La réussite à ces examens est obligatoire pour l'obtention du diplôme et les notes obtenues entrent dans le calcul de la mention avec laquelle est attribué le diplôme (25 à 30%).

## **IX - Direction pédagogique et administrative**

Chacun des diplômes est dirigé par un-e ou plusieurs responsables pédagogiques, et encadré par une équipe composée d'enseignant-e-s et de professionnel-le-s.

Les étudiants sont suivis individuellement par deux tuteurs-trices : un-e enseignant-e universitaire (qui est directeur-trice du mémoire) et un-e professionnel-e (qui est directeur-trice de stage) : ils pourront s'adresser à leurs tuteurs-trices aux horaires de permanence prévus (la liste des tuteur-trice-s et leurs horaires de permanence seront communiqués aux étudiants deux à trois semaines après le début des cours).

Admissions, équivalences, gestion des diplômes : secrétariat du master.

Programmes d'échanges avec des universités étrangères (ERASMUS...), stages en entreprise, stages du ministère des affaires étrangères, bourses diverses : secrétariat de l'IEE.

## **X - Séjours d'études à l'étranger (programmes ERASMUS, CREPUQ, MICEFA)**

Les séjours d'études peuvent être effectués dans le cadre des échanges ERASMUS, dans diverses universités européennes signataires d'un accord de coopération bilatéral avec l'université Paris 8 ou dans des universités américaines (adhérentes à la MICEFA, mission interuniversitaire de coopération franco-américaine) ou québécoises (programme CREPUQ) Dans ce cas, l'étudiant-e effectue une partie de son cursus dans l'université étrangère (études intégrées) dans un département offrant des enseignements équivalents à ceux de l'IEE (souvent un département d'études européennes, de sciences sociales, d'études commerciales, etc.). Les crédits (équivalents aux EC) obtenus dans l'université étrangère lui seront crédités par Paris 8 à son retour, au vu des attestations de résultats (8 à 12 EC validés par semestre).

Une petite aide financière peut, dans certains cas, être allouée par la Commission européenne (CE) ou par les conseils régionaux, notamment, sous forme d'une bourse mensuelle. Des aides sont également attribuées par le CROUS.

Des semestres d'études peuvent aussi être effectués dans d'autres universités étrangères en dehors des programmes ERASMUS, mais les étudiant-e-s ne perçoivent pas de bourse.

### ***Candidature***

Pour participer à un échange ERASMUS, MICEFA ou CREPUQ, il faut se porter candidat-e un an (six mois dans certains cas) à l'avance. Ainsi, pour partir au premier semestre de la deuxième année d'études faut-il poser sa candidature dès le début de la première année d'études. Pour certains pays moins demandés (Portugal, Danemark, Italie...), il est envisageable de partir au deuxième semestre de la première année.

### ***Démarches***

Se présenter au Service des relations et de la coopération internationales de l'Université – SERCI - (salles G 217, 220 et 222) qui gère les échanges interuniversitaires, pour y obtenir les documents d'information et un dossier de candidature.

Prendre ensuite contact avec l'enseignant coordinateur de l'échange (voir ci-dessous) pour examiner avec lui les opportunités offertes par les différentes universités. Les candidats sont ensuite auditionnés et sélectionnés en fonction de leurs motivations et de leurs compétences linguistiques.

Avant son départ, l'étudiant-e établit, en accord avec le responsable du programme, une liste des enseignements qu'il se propose de suivre à l'étranger (« contrat d'études »), et la soumet, pour approbation, au responsable du diplôme ou à la direction de l'IEE. S'il ne peut établir cette liste avant son départ, il le fait dès son arrivée dans l'université d'accueil et l'adresse, pour approbation, à la direction de l'IEE.

### ***Validation des cours suivis dans l'université étrangère***

Pour faire valider les cours suivis (et obtenus) dans l'université étrangère, l'étudiant-e présente les notes obtenues à la responsable des équivalences ERASMUS (Mireille Azzoug), qui établit une liste d'EC validés avec des codes – comme pour les

cours suivis à Paris 8 – lesquels figureront sur la liste des EC obtenus (avec l'indication : ERASMUS). Ne sont validés que les crédits validés à l'étranger avec une note égale ou supérieure à 10/20. Le nombre d'EC crédité dépend du nombre de cours suivis, de leur charge horaire et de la masse de travail requise.

### **Liste des principales universités européennes offrant des échanges ERASMUS et noms des enseignants coordinateurs des programmes**

(NB : Des accords sont en cours de négociation avec d'autres universités).

#### ***Allemagne***

M. Dieter Hornig et Mme Marie-Ange Roy (département d'allemand) :  
Universités de Brême, de Humboldt et Université libre de Berlin  
Thomas Serrier et Pierre de Trégomain (IEE) :  
Universités de Kiel et de Hambourg

#### ***Espagne***

Mme Monica Castillo (département d'espagnol) :  
Universités de Cordoue et de Cacerès et de Las Palmas (Grande-Canarie)

#### ***Italie***

M. Jean-Louis Fournel (département d'italien) :  
Universités de Trente, de Gênes, de Florence, de Turin et de Pise  
M. Pierre Cadiot (département de linguistique générale) :  
Université de Bari

#### ***Portugal***

Mme Helena Araujo Carreira (département de portugais) :  
Université de Lisbonne

#### ***Royaume-Uni***

Mme Susan Ball (département d'anglais) :  
Universités de Strathclyde (Glasgow, Ecosse), de Liverpool, de Manchester et de Middlesex (Londres).  
M. David Drake (IEE), université de Southampton

#### ***Pays-Bas***

Mme Mireille Azzoug (IEE) :  
Université d'Amsterdam, qui offre des programmes similaires à ceux de l'IEE, et de très bonnes conditions d'études.

#### ***Pays d'Europe centrale et orientale***

Mme Mireille Azzoug (IEE) :  
Université de Cracovie (Pologne), Centre d'études internationales. Université de l'Ouest à Timisoara (Roumanie), départements d'arts, de géographie, de relations internationales et de lettres  
M. Pierre Cours-Salies :  
Université nouvelle de Sofia (Bulgarie)  
Université ARCIS (Chili)  
Une liste plus complète et plus détaillée (disciplines concernées) est disponible au SERCI.

*NB : L'Université Paris 8 et l'IEE accueillent, tous les ans, des étudiant-e-s ERASMUS en provenance de ces diverses universités. Il est recommandé aux étudiant-e-s d'entrer en contact avec eux, à la fois pour aider à leur intégration en France, et aussi pour obtenir des informations de première main sur le fonctionnement de leurs universités, les moyens de logement, etc. De même, il est très utile de consulter les étudiant-e-s de l'IEE qui ont déjà effectué leur séjour d'études dans l'université envisagée, pour obtenir des informations sur les enseignements et leur organisation.*

Les brochures des universités étrangères sont consultables sur Internet et au SERCI et, pour certaines, au secrétariat de l'IEE.



## XI - Stages en entreprise

Les étudiant-e-s ont, selon les diplômes, un ou deux stages à accomplir : un stage court (de 6 à 8 semaines) et/ou un stage long (de 2 à 6 mois). Il est précisé, à la fin du cursus de chaque diplôme (voir pages 14 et suivantes), le nombre et la durée des stages requis. Ils peuvent être effectués durant les vacances d'été (25 juin au 10 octobre) ou durant un semestre entier, en fin de cursus. Ils peuvent aussi être effectués à temps partiel durant la scolarité (à raison de deux jours par semaine durant toute l'année par exemple).

Les stages peuvent être, selon le cas, effectués soit à l'étranger, soit en France, dans des entreprises dont les activités sont en rapport avec le profil du diplôme et qui ont une vocation européenne ou internationale.

En principe, le/la stagiaire ne peut exiger de rémunération, sauf si le stage est proposé avec rémunération (il est possible d'en trouver tant en France qu'à l'étranger) : cela dépend de la taille de l'entreprise, de la longueur du stage et du travail confié au/à la stagiaire.

### ***Conventions de stage***

Une fois le stage trouvé, il faut obligatoirement le faire officialiser par une **convention de stage**, à retirer au secrétariat de l'IEE. La convention de stage (établie en trois exemplaires signés par l'étudiant-e, le/la représentant-e de l'entreprise et la directrice adjointe de l'IEE, qui en reçoivent chacun un exemplaire) fixe les engagements de chacun des partenaires et précise les conditions de couverture sociale (en matière d'accident du travail notamment). L'étudiant-e est couvert durant la période d'inscription à l'université, soit du 1er octobre au 30 septembre de l'année suivante pour une année universitaire, et pour quelques semaines supplémentaires (jusqu'au 15 novembre dernier délai) lorsque le stage se prolonge au-delà du 30 septembre. Pour les stages se déroulant à l'étranger, l'étudiant-e doit, en outre, contracter une assurance personnelle pour la couverture des risques civils.

Le stage peut aussi être effectué dans le cadre d'un emploi à temps complet ou partiel (CDD ou CDI). Dans ce cas, il n'est pas établi de convention de stage et, pour justifier de son expérience professionnelle, l'étudiant-e fournit une copie du contrat de travail ou une attestation d'emploi.

Il appartient à l'étudiant-e de trouver son stage, avec l'aide de l'IEE. Les ateliers de montage de projets et d'études de cas incluent une préparation au stage et à la vie professionnelle.

Les «tuteur-trice-s» aident leurs étudiant-e-s dans leur recherche, en leur suggérant éventuellement des adresses et des personnes ressources. Par ailleurs, l'IEE reçoit régulièrement des offres de stage qui sont affichées dès réception sur un panneau réservé à cet effet ou envoyés par mél aux étudiants. Les étudiant-e-s intéressés doivent adresser très rapidement leur candidature aux entreprises concernées.

### ***Démarches***

Les étudiant-e-s doivent commencer leurs démarches auprès des entreprises dès Noël. Ils/elles doivent adresser une lettre de motivation manuscrite, ainsi qu'un curriculum vitae (voir la brochure : *Conseils de rédaction* disponible au secrétariat de l'IEE pour la rédaction de la lettre) au/à la chef du personnel ou au/à la responsable des stages des entreprises sollicitées. Pour obtenir un stage intéressant, il faut adresser au moins une vingtaine de lettres. Peuvent être joints au courrier un dépliant du diplôme ainsi qu'une lettre de l'IEE présentant la formation préparée et précisant la finalité du stage (documents disponibles au secrétariat de l'IEE).

Pour sélectionner les adresses des entreprises, l'étudiant-e peut disposer, outre de celles fournies par ses tuteur-trice-s, du fichier des stages effectués par les étudiant-e-s de l'IEE au cours des années antérieures (à consulter auprès des tuteur-trice-s ou du secrétariat), ainsi que des fichiers et du Kompass (annuaire des entreprises en France et

à l'étranger) disponibles au Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO) de l'Université (bâtiment A, salle 347, tél. 01 49 40 67 16 ou 67 17). L'IEE dispose aussi d'une convention avec le Ministère des affaires étrangères pour les stages courts et longs à l'étranger : la liste des stages proposés est régulièrement adressée à l'IEE et consultable par les étudiant-e-s intéressés.

Il est recommandé, pour les stages à l'étranger notamment, d'entrer en contact avec des étudiant-e-s ayant effectué un stage dans la même entreprise ou le même pays afin de se renseigner sur les usages de l'entreprise, les conditions d'hébergement, etc.

Il est également conseillé de profiter éventuellement du séjour d'études ERASMUS pour rechercher un stage dans le pays concerné, qui pourra être couplé avec le séjour d'études (à la fin de celui-ci, par exemple).

## **XII - Rapports de stage et mémoires**

Les étudiant-e-s doivent fournir un rapport de stage et un mémoire dont la taille et la nature varient avec le diplôme préparé :

Dans tous les cas, le rapport ou mémoire ne saurait être la simple description du poste de travail occupé et des tâches réalisées.

Une description plus précise du contenu et de la présentation des mémoires et rapports est donnée dans la brochure *Conseils pour la rédaction des mémoires et rapports de stages*, disponible sur le site de l'IEE et au secrétariat.

### ***Rapports de stage***

Le rapport de stage comportera :

- un très bref descriptif de l'entreprise, de l'organisme, ou de l'institution d'accueil (organigramme en annexe), de ses activités ;
- une description et une analyse critique de ses stratégies – commerciales, culturelles... selon le cas – en les resituant dans le contexte et les enjeux européens (ce travail devra faire apparaître une réflexion personnelle) ;
- une description synthétique du poste de travail occupé et des tâches réalisées, et une analyse critique du rapport entre savoir acquis et compétences mobilisées, en soulignant tant les aspects positifs que négatifs.

### ***Mémoires***

#### **DU et licence professionnelle**

Le mémoire sera constitué de deux parties :

- un travail d'analyse (étude de cas, de marché, montage de projet... : 25 à 45 pages selon le diplôme), qui visera à développer une problématique, à étudier des enjeux, à analyser une institution, une politique..., à l'échelle européenne et/ou internationale, en intégrant des éléments de comparaison. Celui-ci pourra être en prise directe sur le stage effectué ou avoir un rapport plus lointain (*cf.* Descriptifs de ces formations sur le site de l'IEE et *Conseils de rédaction des mémoires et rapports de stage*).

#### **Master**

- Le mémoire de M1 voie professionnelle sera lié à l'étude de cas. Il s'agira d'un travail analytique détaillé – comportant une approche critique – présenté en conformité avec les normes universitaires (une trentaine de pages). Pour la voie recherche, le mémoire devra mettre en évidence une problématique qui sera développée en intégrant les démarches et méthodes de la recherche (quarante à cinquante pages).
- Le mémoire de M2 voie professionnelle pourra être lié au montage de projet et pourra, notamment pour la voie recherche, constituer la poursuite du travail mené dans le mémoire de M1. Il devra, pour la voie professionnelle, outre un travail d'analyse, intégrer une problématique professionnelle et des éléments de théorisation de celle-ci (30 à 40 pages). Pour la voie recherche, le mémoire devra avoir toutes les caractéristiques d'un mémoire de recherche, tant en termes d'approche, de méthode et de recours à des outils conceptuels qu'en

termes de traitement : présentation, citations, sources bibliographiques... (50 à 70 pages).

Les cours de méthodologie de la rédaction des mémoires et les ateliers de recherche apporteront aux étudiant-e-s l'aide et les conseils nécessaires en la matière.

Pour une présentation plus détaillée de la nature et du contenu des mémoires, se référer à la brochure : *Conseil pour la rédaction des mémoires et rapports de stage*.

La préparation du mémoire doit commencer bien avant le départ en stage, dès la fin du premier semestre. L'étudiant-e ne peut, en effet, durant le stage, mener de front le travail de recherche, de lectures et de rédaction, et le travail en entreprise. Le/la candidat-e remettra à son directeur de mémoire une première version, de son travail avant de demander à le soutenir. S'il/elle part à l'étranger, ces démarches pourront s'effectuer par courrier ou par mél.

### ***Normes de présentation et de rédaction***

Le rapport de stage et le mémoire devront être conformes aux normes de présentation de tout travail universitaire, en matière de rédaction, citations, index, table des matières, références bibliographiques, division en chapitres, paragraphes, etc. Suivre très scrupuleusement les indications de la brochure *Conseils de rédaction des mémoires et rapports de stage*. Il est indispensable de s'habituer le plus rapidement possible à respecter les normes universitaires exposées pour l'ensemble des travaux remis (dossiers, devoirs...).

### **XIII - Les bibliothèques**

La bibliothèque de l'Université, ouverte tous les jours, consent un prêt aux étudiant-e-s. Des ouvrages d'autres bibliothèques, françaises ou étrangères, peuvent également être obtenus par le biais du prêt interuniversitaire.

Tél : 01 49 40 69 69 Site Internet : <http://www-bu.univ-paris8.fr>

Horaires d'ouverture :

– lundi : 13 h - 20 h

– mardi, mercredi, jeudi : 10 h - 20 h

– vendredi : 10 h - 19 h

– samedi : 10 h - 16 h

### ***Principales bibliothèques de Paris susceptibles d'intéresser les étudiants***

- La Documentation française - 29/31, quai Voltaire, 75007 Paris. Du lundi au vendredi, de 10 h à 18 h, sauf le jeudi, de 10 h à 13 h. Tél : 01 40 15 70 00
- Centre d'études des Communautés européennes, Université de Paris 1 - 12, place du Panthéon, 75005 Paris. Du lundi au vendredi, de 10 h à 17 h, sauf le mercredi, de 13 à 17 h. Tél : 01 46 34 97 52
- L'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) - Immeuble Maille/ Nord 4, 16 boulevard du Mont d'Est, 93160 Noisy-le-Grand. Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Rendez-vous préalable avec le directeur de l'IRES. Tél : 01 48 15 19 03. Fax : 01 48 15 19 18.
- La Bibliothèque publique d'information (BPI) du Centre Georges Pompidou - 19, rue Beaubourg, 75004 Paris. Tel : 01 44 78 12 33. Minitel : 36 15 BPI. Du mercredi au lundi de 12 h à 22 h, le samedi et le dimanche de 10 h à 22 h.
- La bibliothèque de documentation contemporaine, sur le campus de l'Université de Paris X-Nanterre - 200, avenue de la République, 92000 Nanterre. Le lundi, de 12 h 30 à 18 h. Du mardi au vendredi, de 10 h à 18 h. Le samedi, de 9 h à 18 h. Tél : 01 40 97 72 01 (standard) ; 01 40 97 79 01 (direct).

- La bibliothèque Mazarine à l'Institut - 23, Quai Conti - 75006 Paris. Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h. Deux jours : gratuit. Dix jours par an : 50 F. Un mois par an : 100 F (se munir de deux photos). Tél : 01 44 41 44 06.
- La bibliothèque américaine - 10, rue du Général Camou, 75007 Paris. Métro : Alma-Marceau. Du mardi au samedi, de 8 h à 19 h. Tél : 01 45 51 46 82 et 01 53 59 12 60.
- La bibliothèque Benjamin Franklin, consulat des États-Unis - 2, rue Saint-Florentin, 75001 Paris. Tél : 01 42 96 33 10
- La bibliothèque de l'Institut d'études politiques - 5, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris. Frais d'inscription. Tél : 01 45 49 51 60 (répondeur) ; 01 45 49 50 96 (direct). Fax : 01 44 92 99 80.
- La bibliothèque du British Council - 9-11, rue de Constantine, 75007 Paris. 40 F par jour. Possibilité d'abonnement à l'année. Tél : 01 49 55 73 23. Fax : 01 47 05 77 02.
- Le Centre Wallonie-Bruxelles - 7, rue de Venise, 75004 Paris. Tél : 01 53 01 96 96. Fax : 01 48 04 90 85.
- L'Institut autrichien - 30, boulevard des Invalides, 75007 Paris. Du mercredi au vendredi, de 10 h à 12 h. Tél : 01 47 05 27 10. Fax : 01 47 05 26 42.
- La Fondation Gulbenkian - 51, avenue d'Iéna, 75016 Paris. Métro : Kléber. Du mercredi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Tél : 01 53 23 93 93 (standard) ; 01 53 23 93 90 (direct). Fax : 01 53 23 93 99.
- L'Institut Cervantes (bibliothèque) - 11, avenue Marceau, 75016 Paris. Du lundi au vendredi, de 10 h à 18 h. Tél : 01 40 70 92 92 (standard) ; 01 47 20 70 79 (direct). Fax : 01 47 20 58 38.
- L'Institut culturel italien - 50, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél : 01 44 39 49 39. Fax : 01 42 22 37 88.
- L'Institut Goethe - 17, avenue d'Iéna, 75016 Paris. Du lundi au vendredi, de 14 h à 20 h. Tél : 01 44 43 92 60. Fax : 01 44 43 92 69.
- L'Institut hongrois - 92, rue Bonaparte, 75006 Paris. Les mardi /mercredi, de 15 h à 20 h ; les jeudi /vendredi de 15 h à 18 h. Tél : 01 43 26 06 44. Fax : 01 43 26 89 92.
- Le Centre culturel irlandais - 5, rue des Irlandais, 75005 Paris. Du lundi au vendredi, de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h (17 h le vendredi). Appeler à l'avance (stock restreint). Tél : 01 45 35 32 07. Fax : 01 43 26 89 92.
- Le Centre culturel suédois - 11, rue Payenne, 75003 Paris. Le mardi de 14 h à 17 h ; le jeudi de 10 h à 13 h et sur rendez-vous. Art et culture exclusivement (autres domaines, voir Bibliothèque nordique). Tél : 01 44 78 80 20. Fax : 01 44 78 80 27.
- Centre d'études sur l'URSS, l'Europe orientale et le domaine turc : École des hautes études en sciences sociales - 54, boulevard Raspail, 75006 Paris. Du mardi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Tél : 01 49 54 23 89.
- Bibliothèque nordique - 6, rue Valette 75005 Paris. Du lundi au samedi, de 14 h à 18 h, sauf le mercredi (jusqu'à 19 h 30) et le vendredi, de 10 h à 14 h. Tél : 01 44 41 97 50. Fax : 01 44 41 97 51 ou 01 44 41 97 96.
- La médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie - 30, avenue Corentin Cariou, 75019 Paris. Du mardi au dimanche (jours fériés compris), de 12 h à 20 h. Tél : 01 40 05 76 76.
- Sources d'Europe, centre d'information sur l'Europe, propose un large éventail d'activités (médiathèque et salle d'actualités, conférences, colloques, séminaires, expositions, boutiques et une librairie). Le Socle de la Grande Arche, 92054, Paris La Défense. Téléphone : 01 41 25 12 12. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. Entrée libre.

# DEUXIÈME PARTIE

## *Organisation des enseignements*

Le cursus et la progression des études pour chacun des diplômes offerts par l'IEE figurent dans les pages qui suivent.

Le cursus précis de chaque étudiant-e sera établi individuellement avec l'un-e des responsables pédagogiques, en fonction de son parcours antérieur et de ses compétences dans les diverses langues étrangères. Une fiche bilan-cursus individuelle peut être téléchargée sur le site de l'IEE afin de lui permettre d'établir et vérifier chaque semestre son parcours.

Les horaires des enseignements figurent sur l'emploi du temps remis avant la rentrée et disponible sur le site. Les descriptifs des enseignements figurent dans *l'Annuaire des enseignements* (disponible au secrétariat). A la fin de celui-ci, on trouvera un index thématique regroupant les enseignements selon les dix rubriques ci-dessous, afin d'aider au bon choix des EC requis :

- I - Langue et traduction
- II - Connaissance des sociétés et cultures des pays européens et étrangers
- III - Arts, cultures, philosophie : thématiques transversales
- IV - Problématiques politiques, économiques, sociales, culturelles et institutionnelles en Europe
- V - Relations internationales et mondialisation
  - V-a : Europe et monde,
  - V-b : Pays d'Europe centrale et de l'Est
- VI - Commerce, économie, droit, gestion, mercatique
- VII - Développement local et gestion des villes et territoires
- VIII - Enseignements techniques
- IX - Enseignements pratiques

## MASTER

mention : ***Études européennes et internationales***

(M1 : bac + 4 : 240 ECTS et M2 : bac + 5 : 300 ECTS)

Spécialité : ***La construction européenne***

M1 : voie professionnelle et voie recherche (***CE-M1p et CE-M1r***)

M2 : voie professionnelle : *option* :

***Enjeux et dynamiques de l'intégration européenne (CEIE-M2p)***

M2 : voie recherche : *options* :

***Politiques sociales et publiques (CEPS-M2r)***

***L'Europe et l'ordre international (CERI-M2r)***

responsables pédagogiques : **Mireille Azzoug, Pascal Boniface**

**Pierre Cours-Salies, Philip Golub et Anne-Cécile Robert**

*Objectif : former des chercheurs et des professionnels disposant d'une bonne connaissance de la construction européenne, de ses politiques, de ses programmes et ses financements ainsi que du contexte et des relations internationaux, pour les centres de recherche, les organismes d'expertise, les administrations de l'Union européenne et des grandes organisations internationales ainsi que pour les fonctions publiques internationale, nationale et locale.*

Le cursus, de 1000 heures (120 crédits européens ECTS), se prépare en 2 ans (500 heures et 60 ECTS par an) et est sanctionné à la fin de la première année par la maîtrise.

### I – SPÉCIALITÉ PROFESSIONNELLE

#### ***La construction européenne***

**Première année : M1 (CE-M1p)**

- **Langues étrangères** : 4 EC (120 h, 12 ECTS)  
parmi les suivantes : traduction, techniques de rédaction, langue spécialisée, lecture de la presse...) à répartir sur 2 ou 3 langues, dont l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe pour la première langue
- **Sociétés et cultures étrangères** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)  
Civilisation européenne, Histoire de la démocratie, Philosophie, Civilisations et cultures étrangères, Géopolitique....
- **Construction européenne et environnement national et international** : 3 EC (90 h, 9 ECTS)
  - La construction européenne : historique et fonctionnement
  - Problématique internationale : parmi les EC proposés
  - Problématique culturelle, sociale ou économique, Histoire des politiques sociales ...
- **Enseignements libres** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)  
Langues, sociétés, art, culture, financements européens, Forum de l'actualité internationale, comptabilité, droit, préparation des concours, EC spécialisés, ou module structuré d'une autre spécialisation, ou option du master.
- **Environnement professionnel de la construction européenne et problématiques européennes et internationales** : 3 EC (90 h, 9 ECTS)
  - Construction européenne (institutions, dossiers économiques, culturels de l'UE)
  - Politiques sociales et publiques, politiques internationales
  - Politiques économiques, politiques culturelles de la France et de l'Europe
- **Études de cas** : 3 EC, 14 ECTS
  - Méthodologie des études de cas (1 EC, 4 ECTS)
  - Études de cas pratiques : problèmes institutionnels, financements, cas économiques et financiers, mondialisation, cas géopolitiques (1 EC, 4 ECTS)
  - Méthodologie du mémoire et mémoire (1 EC, 6 ECTS)
- **Stage dans une entreprise ou une institution internationale, une administration locale, nationale ou européenne** : 6 semaines à 3 mois (4 ECTS)

## I – SPÉCIALITÉ PROFESSIONNELLE

### *La construction européenne*

Deuxième année : M2

Option : *Enjeux et dynamiques de l'intégration européenne (CEIE-M2p)*

- **Langues étrangères** : 3 EC (90 h, 9 ECTS)  
parmi les suivantes : traduction, techniques de rédaction, langue spécialisée, lecture de la presse...) à répartir sur 2 ou 3 langues, dont l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe pour la première langue
- **Construction européenne et environnement national et international** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)  
parmi les suivantes, choisies en fonction de l'option choisie :
  - Les dossiers de la construction européenne ou l'Europe et les grands enjeux internationaux ou L'Europe et la Méditerranée...
  - Coopérations culturelles multilatérales, autre EC de Relations internationales
- **Enseignements libres** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)  
à choisir parmi : Langues, sociétés, art, culture, financements européens, relations internationales, droit, droit du travail, économie, comptabilité, préparation des concours, EC spécialisés, ou module structuré d'une autre spécialisation ou option du master.
- **Environnement et pratiques professionnels de la construction européenne / problématiques européennes et internationales** : 5 EC (150 h, 15 ECTS)  
à choisir parmi les suivantes :
  - L'Europe et la mondialisation (1 EC, 3 ECTS)
  - Les grands enjeux des relations internationales (1 EC, 3 ECTS)
  - Institutions et mécanismes institutionnels de l'UE : La Commission européenne, les institutions multilatérales, les politiques publiques, l'Europe des régions... (3 EC, 6 ECTS)
- **Études de cas professionnels et montages de projets** : 4 EC, 19 ECTS
  - Méthodologie des montages de projets (1 EC, 3 ECTS)
  - Montages de projets (2 EC, 8 ECTS)
  - Méthodologie du mémoire et mémoire (1 EC, 8 ECTS)
- **Stage dans une entreprise ou une institution internationale, une administration locale, nationale ou européenne** : 2 à 3 mois (1 EC, 5 ECTS)

## II – SPÉCIALITÉ RECHERCHE

### *La construction européenne*

#### Première année : M1 (CE-M1r)

Orientation : Politiques sociales et publiques (CEPS) ou Relations internationales (CERI)

- **Langues étrangères** : 4 EC (120 h, 12 ECTS)  
parmi les suivantes : traduction, techniques de rédaction, langue spécialisée, lecture de la presse...) à répartir sur 2 ou 3 langues, dont l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe pour la première langue
- **Sociétés et cultures étrangères** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)  
Civilisation européenne, Histoire de la démocratie, Philosophie, Civilisations étrangères, géopolitique, politiques sociales...
- **Construction européenne et environnement national et international** : 3 EC (90 h, 9 ECTS)
  - La construction européenne : historique et fonctionnement
  - Problématique internationale : Histoire des relations internationales
  - Histoire des politiques sociales, Coopérations multilatérales, Société civile
- **Enseignements libres** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)  
à choisir parmi :  
Langues, sociétés, art, culture, financements européens, Forum de l'actualité internationale, droit du travail, comptabilité, préparation des concours, EC spécialisés, ou module structuré d'une autre spécialisation ou option du master..
- **Environnement et problématiques européennes et internationales** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)  
à choisir parmi les suivantes
  - Histoire des relations internationales (CERI)
  - Dossiers européens : l'Europe et les enjeux internationaux, l'Europe et la Méditerranée, les grands problèmes institutionnels de l'UE (CERI)
  - Débats politiques, institutions, conflits sociaux (obligatoire CEPS)
  - Société civile européenne (CEPS) .
- **Études de cas et recherche** : 4 EC, 18 ECTS
  - Séminaire de recherche (1 EC, 4 ECTS)
  - Méthodologie de la recherche et mémoire (3 EC, 14 ECTS)
- **Stage dans une entreprise ou dans une institution, un laboratoire de recherche** (3 ECTS)



## II – SPÉCIALITÉ RECHERCHE

### *La construction européenne*

Deuxième année : M2

Option : *Politiques sociales et publiques (CEPS-M2r)*

- **Langues étrangères** : 1 EC (120 h, 3 ECTS)  
parmi les suivantes : traduction, techniques de rédaction, langue spécialisée, lecture de la presse...) à répartir sur 2 ou 3 langues, dont l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe pour la première langue
- **Construction européenne et environnement national et international** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)
  - Les dossiers de la construction européenne *ou* l'Europe et les grands enjeux internationaux *ou* L'Europe et la Méditerranée...
  - Coopérations culturelles multilatérales, Relations internationales..
- **Enseignements libres** : 1 EC (30 h, 3 ECTS)  
à choisir parmi :  
Langues, sociétés, art, culture, financements européens, Forum de l'actualité internationale, droit du travail, comptabilité, préparation des concours, EC spécialisés, ou module structuré d'une autre spécialisation ou option du master.
- **Environnement et problématiques européennes et internationales** : 2 EC (60 h, 8 ECTS)
  - Séminaire : Une possible Europe sociale (1 EC, 4 ECTS)
  - Politiques sociales et publiques : atelier de recherche (1 EC, 4 ECTS).
- **Études de cas et recherche** : 11 EC, 36 ECTS
  - Séminaire de recherche (1 EC, 6 ECTS)
  - Méthodologie du mémoire et mémoire (10 EC, 30 ECTS)
- **Stage dans une entreprise ou une institution internationale, un laboratoire de recherche** : 4 ECTS

## II – SPÉCIALITÉ RECHERCHE

### *La construction européenne*

Deuxième année : M2

Option : *L'Europe et l'ordre international (CERI-M2r)*

- **Langues étrangères** : 1 EC (120 h, 3 ECTS)  
parmi les suivantes : traduction, techniques de rédaction, langue spécialisée, lecture de la presse...) à répartir sur 2 ou 3 langues, dont l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe pour la première langue
- **Construction européenne et environnement national et international** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)
  - Les dossiers de la construction européenne *ou* l'Europe et les grands enjeux internationaux, l'idée d'Europe *ou* L'Europe et la Méditerranée...
  - Coopérations culturelles multilatérales, Forum international...
- **Enseignements libres** : 1 EC (30 h, 3 ECTS)  
à choisir parmi :  
Langues, sociétés, art, culture, financements européens, Forum de l'actualité internationale, droit, comptabilité, préparation aux concours, EC spécialisés, ou module structuré d'une autre spécialisation recherche ou option recherche du master.
- **Environnement et problématiques européennes et internationales** :  
2 EC (60 h, 8 ECTS)
  - Séminaire : Relations internationales : le système mondial moderne (1 EC, 4 ECTS)
  - Relations internationales : études de cas atelier de recherche (1 EC, 4 ECTS)
- **Études de cas et recherche** : 11 EC, 36 ECTS
  - Séminaire : Méthodologie de la recherche (1 EC, 6 ECTS)
  - Mémoire (10 EC, 30 ECTS)
- **Stage dans une entreprise ou une institution internationale, un laboratoire de recherche** (4 ECTS)

## MASTER

Mention : *Études européennes et internationales*

(M1 : bac + 4 : 240 ECTS et M2 : bac + 5 : 300 ECTS)

Spécialité : **Politiques et gestion de la culture en Europe**

M1 : voie professionnelle et voie recherche (*GC-M1p* et *GC-M1r*)

M2 : voie professionnelle : options

*Administration des institutions et entreprises culturelles (GCAI-M2p)*

*Direction de projets culturels internationaux (GCDP-M2p)*

*Gestion des échanges culturels et sociaux (GCEC-M2p)*

M2 : voie recherche , *option*

*Représentations et stratégies culturelles et sociales (GCRC-M2r)*

responsables pédagogiques : **Anne-Marie Autissier, Mireille Azzoug,**

**Isabelle Bongard, Marc Le Glatin et Renaud Zuppinger**

**Objectif** : former de futurs professionnels de la culture, capables d'exercer des responsabilités stratégiques au sein d'institutions culturelles ou auprès de décideurs publics ou privés, soucieux de s'attacher des personnalités compétentes, au fait des problématiques artistiques, qu'elles soient locales, nationales ou internationales..

Le cursus, de 1000 heures (120 crédits européens ECTS), se prépare en 2 ans (500 heures et 60 ECTS par an) et est sanctionné à la fin de la première année par la maîtrise.

### I – SPÉCIALITÉ PROFESSIONNELLE

#### *Politiques et gestion de la culture en Europe*

**Première année : M1 (GC-M1p)**

• **Langues étrangères** : 4 EC (120 h, 12 ECTS)

parmi les suivantes : traduction, techniques de rédaction, langue spécialisée, traduire l'Europe de la culture, lecture de la presse,...) à répartir sur 2 ou 3 langues, dont l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe pour la première langue

• **Sociétés et cultures étrangères** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)

Civilisation européenne, histoire, géographie, histoire des idées, art, culture, philosophie, politiques de la ville, cinéma et société,

• **Construction européenne et environnement national et international** : 3 EC (90 h, 9 ECTS)

– La construction européenne : historique et fonctionnement

– Problématique internationale : Histoire des relations internationales, Les grands enjeux

– Problématique culturelle, sociale ou économique,

• **Enseignements libres** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)

Langues, sociétés, art, culture, financements européens, relations internationales, droit du travail, comptabilité, préparation des concours, EC spécialisés, ou module structuré d'une autre spécialisation ou option du master

• **Environnement professionnel de la culture** : 3 EC (90 h, 9 ECTS)

– Mentalités esthétiques en Europe

– Droit de la culture : introduction

– Politiques et institutions culturelles en France et en Europe : locales, nationales et internationales

• **Études de cas culturels et mémoire** (3 EC, 90 h, 14 ECTS)

– Méthodologie et pratique des études de cas culturels (2 EC, 8 ECTS)

– Méthodologie de la rédaction du mémoire et mémoire (1 EC, 6 ECTS)

• **Séjour d'études (optionnel) et stage dans une entreprise ou une institution culturelle** (4 ECTS)

## I – SPÉCIALITÉ PROFESSIONNELLE

### *Politiques et gestion de la culture en Europe*

Deuxième année : M2

Options : *Administration des institutions et entreprises culturelles (GCAI-M2p)*

*Direction de projets culturels internationaux (GCDP-M2p)*

*Gestion des échanges culturels et sociaux (GCEC-M2p)*

- **Langues étrangères** : 3 EC (90 h, 9 ECTS)  
parmi les suivantes : traduction, techniques de rédaction, langue spécialisée, traduire l'Europe de la culture, lecture de la presse,...) à répartir sur 2 ou 3 langues, dont l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe pour la première langue
- **La construction européenne et environnement national et international** : 2 EC (60 h, 6 ECTS) parmi les suivantes, choisies en fonction de l'option choisie :
  - Les dossiers de la construction européenne ou l'Europe et les grands enjeux internationaux ou L'Europe et la Méditerranée...
  - Coopérations culturelles multilatérales, Relations internationales.
- **Enseignements libres** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)  
Langues, sociétés, art, culture, financements européens, relations internationales, droit du travail, comptabilité, préparation des concours, EC spécialisés, ou module structuré d'une autre spécialisation ou option du master. Mythes contemporains : recommandé pour l'option DP.
- **Environnement et pratiques professionnels de la culture** : 5 EC (150 h, 15 ECTS)
  - La création artistique et son environnement (1 EC, 3 ECTS)
  - Les politiques culturelles en question (cours commun + séances spécifiques par option) (1 EC, 3 ECTS)
  - Gestion administrative et financière des institutions et entreprises culturelles (un module commun et ateliers différents selon l'option) (2 EC, 6 ECTS)
  - Droit de la culture et des entreprises culturelles (1 EC, 3 ECTS)
- **Montage et direction de projets culturels** (4 EC, 120 h, 19 ECTS)
  - Méthodologie de projets et rencontres professionnelles (cours commun + séances spécifiques par option) (1 EC, 3 ECTS)
  - Montage de projets culturels : à choisir selon l'option parmi les ateliers proposés (2 EC, 8 ECTS)
  - Méthodologie de la rédaction du mémoire et mémoire (sujet défini en fonction de l'option) (1 EC, 8 ECTS)
- **Séjour d'études (optionnel) et stage en entreprise ou dans une institution culturelle** : 1 EC, 5 ECTS

## II – SPÉCIALITÉ RECHERCHE

### *Politiques et gestion de la culture en Europe*

Première année : M1 (GC-M1r)

- **Langues étrangères** : 4 EC (120 h, 12 ECTS)  
parmi les suivantes : traduction, techniques de rédaction, langue spécialisée, traduire l'Europe de la culture, lecture de la presse,...) à répartir sur 2 ou 3 langues, dont l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe pour la première langue
- **Sociétés et cultures étrangères** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)  
Civilisation européenne, histoire, géographie, histoire des idées, art, culture, philosophie, politiques de la ville, cinéma et société,
- **Construction européenne et environnement national et international** : 3 EC (90 h, 9 ECTS)
  - La construction européenne : historique et fonctionnement
  - Problématique internationale : Histoire des relations internationales, Les grands enjeux
  - Problématique culturelle, sociale ou économique,
- **Enseignements libres** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)  
Langues, sociétés, art, culture, financements européens, relations internationales, droit du travail, comptabilité, préparation des concours, EC spécialisés, ou module structuré d'une autre spécialisation ou option du master
- **Environnement professionnel de la culture** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)
  - Mythes contemporains : valeurs et références
  - Sociologie de l'art et des représentations culturelles
- **Études de cas et recherche** (4 EC, 120h, 18 ECTS)
  - Méthodologie des études de cas (1 EC, 4 ECTS)
  - Méthodologie de la recherche et de la rédaction du mémoire et mémoire (3 EC, 14 ECTS)
- **Séjour d'études** (optionnel) et **stage dans une entreprise ou dans une institution culturelle** : 3 ECTS

## II – SPÉCIALITÉ RECHERCHE

### *Politiques et gestion de la culture en Europe*

**Deuxième année : M2**

Option : *Représentations et stratégies culturelles et sociales (GCRC-M2r)*

- **Langues étrangères** : 1 EC (30 h, 3 ECTS)  
parmi les suivantes : traduction, techniques de rédaction, langue spécialisée, traduire l'Europe de la culture, lecture de la presse,...) à répartir sur 2 ou 3 langues, dont l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe pour la première langue
- **Construction européenne et environnement national et international** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)
  - Les dossiers de la construction européenne ou l'Europe et les grands enjeux internationaux ou L'Europe et la Méditerranée...
  - Coopérations culturelles multilatérales, Relations internationales...
- **Enseignements libres** : 1 EC (30 h, 3 ECTS)  
Langues, sociétés, art, culture, financements européens, relations internationales, droit du travail, comptabilité, préparation des concours, EC spécialisés, ou module structuré d'une autre spécialisation ou option du master
- **Environnement professionnel de la culture et problématiques culturelles** : 2 EC (60 h, 8 ECTS)
  - Séminaire : Systèmes esthétiques et culturels en Europe (1 EC, 4 ECTS)
  - Sociologie des arts et de la culture : atelier de recherche (1 EC, 4 ECTS)
- **Études de cas et recherche** (11 EC, 330 h, 36 ECTS)
  - Méthodologie de la recherche et de la rédaction du mémoire (1 EC, 6 ECTS)
  - Mémoire (10 EC, 30 ECTS)
- **Séjour d'études dans une université ou stage dans une entreprise ou une institution culturelle ou de recherche** : 4 ECTS

## MASTER

Mention : **Études européennes et internationales**

(M1 : bac + 4 : 240 ECTS et M2 : bac + 5 : 300 ECTS)

Spécialité : **Villes et nouveaux espaces européens de gouvernance**

M1 : voie professionnelle et voie recherche (**VG-M1p** et **VG-M1r**)

M2 : voie professionnelle : option :

**Gestion des villes et métiers du développement social urbain (VGPPV-M2p)**

M2 : voie recherche : option :

**Processus politiques, modes de gouvernement et démocratie locale (VGPP-M2r)**

responsables pédagogiques : **Alain Bertho** et **Annabelle Barral**

**Objectif** : Former des chercheurs et des cadres de haut niveau (fonction publique locale, nationale et internationale, chargés de mission, experts, chercheurs...) pour les emplois de conduite des politiques de la ville (politiques sociales, économiques, urbaines, culturelles, démocratie participative) et de coopérations décentralisées en Europe.

Le cursus, de 1000 heures (120 crédits européens ECTS), se prépare en 2 ans (500 heures et 60 ECTS par an) et est sanctionné à la fin de la première année par la maîtrise.

### I – SPÉCIALITÉ PROFESSIONNELLE

#### **Villes et nouveaux espaces européens de gouvernance**

##### **Première année : M1 (VG-M1p)**

- **Langues étrangères** : 4 EC (120 h, 12 ECTS)  
parmi les suivantes : traduction, techniques de rédaction, langue spécialisée, lecture de la presse...) à répartir sur 2 ou 3 langues, dont l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe pour la première langue
- **Sociétés et cultures étrangères** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)  
Civilisation, histoire, géographie, histoire des idées, art, culture, sociologie politique, politiques sociales...
- **Construction européenne et environnement national et international** : 3 EC (90 h, 9 ECTS)
  - La construction européenne : historique et fonctionnement *ou* Histoire des relations internationales / Les grandes organisations internationales,
  - Nouvelles problématiques urbaines : villes globales et villes monde (obligatoire)
  - Réseaux de villes et inclusion sociale (obligatoire)
- **Enseignements libres** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)  
Langues, sociétés, développement durable, initiation à la comptabilité, module d'une autre spécialité, politiques sociales...  
Recommandé : Finances publiques / Institutions européennes/ Financements européens...
- **Environnement et pratiques professionnels du développement local et de la gestion urbaine** : 3 EC (90 h, 9 ECTS)
  - Politiques de la ville : nouvelles questions sociales, nouveaux espaces, nouveaux métiers
  - L'évolution des systèmes politico-administratifs locaux en Europe *ou* De l'aménagement du territoire au développement local
  - Le logement : un bien contradictoire
- **Études de cas** : 3 EC, 14 ECTS
  - Les nouveaux métiers du développement social urbain (cycle de conférences) (1 EC, 4 ECTS)
  - Ville, mondialisation, démocratie : Méthodologie des études de cas (1 EC, 4 ECTS)
  - Méthodologie des études de cas : Approches du territoire (développement local et régional/Produire la ville) (1 EC, 6 ECTS)
- **Stage dans une entreprise, une institution ou un organisme/une administration territoriaux** : 6 semaines à 10 semaines (4 ECTS)

## I – SPÉCIALITÉ PROFESSIONNELLE

### *Villes et nouveaux espaces européens de gouvernance*

Deuxième année : M2

Option : *Gestion des villes et métiers du développement social urbain (VGPV-M2p)*

- **Langues étrangères** : 3 EC (90 h, 9 ECTS)  
parmi les suivantes : traduction, techniques de rédaction, langue spécialisée, lecture de la presse... à répartir sur 2 ou 3 langues, dont l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe pour la première langue
- **Construction européenne et environnement national et international** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)  
parmi les suivantes, choisies en fonction de l'option retenue :
  - Société civile européenne et mondialisation : mobilisations organisations, nouvelles cultures politiques (obligatoire)
  - Les dossiers de la construction européenne *ou* Les institutions européennes/ Les grandes institutions internationales/multilatérales, etc.
- **Enseignements libres** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)  
à choisir parmi : Langues, sociétés, art, culture, financements européens, relations internationales, droit, droit du travail, économie, comptabilité, préparation des concours, EC spécialisés, ou module structuré d'une autre spécialisation ou option du master.
- **Environnement et pratiques professionnels du développement local et de la gestion urbaine** : 5 EC (150 h, 15 ECTS)  
à choisir parmi les suivantes :
  - Politiques publiques locales : stratégies d'intervention, partenariat et capacité d'initiative
  - Stratégies et pratiques du développement local
  - Systèmes politico-administratifs en Europe (si non validé en M1) *ou* Financements européens : mode d'emploi
  - Démocratie participative en France et en Europe
  - La ville : espace culturel et territoire productif
- **Montages de projets** : 4 EC (120 h, 19 ECTS)
  - 1 étude de cas et 1 **montage de projet** faisant l'objet du mémoire principal (2 EC de 4 ECTS chacun) à choisir parmi :
    - Pratiques du développement social urbain
    - Dynamiques territoriales du développement économique
    - Démocratie participative et budget participatif
    - Villes et projets européens
  - Les nouveaux métiers du développement urbain (cycle de conférences) (1 EC, 3 ECTS)
  - Méthodologie, montage de projet et mémoire (1 EC, 8 ECTS)
- **Stage dans une entreprise, une institution ou un organisme/une administration territoriaux** : 2 à 3 mois (1 EC, 5 ECTS)



## II – SPÉCIALITÉ RECHERCHE

### *Villes et nouveaux espaces européens de gouvernance*

#### Première année : M1 (VG-M1r)

- **Langues étrangères** : 4 EC (120 h, 12 ECTS)  
parmi les suivantes : traduction, techniques de rédaction, langue spécialisée, lecture de la presse... à répartir sur 2 ou 3 langues, dont l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe pour la première langue
- **Sociétés et cultures étrangères** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)  
Civilisation, histoire, géographie, histoire des idées, art, culture, sociologie politique, politiques sociales...
- **Construction européenne et environnement national et international** : 3 EC (90 h, 9 ECTS)
  - La construction européenne : historique et fonctionnement *ou* Histoire des relations internationales / Les grandes organisations internationales,
  - Nouvelles problématiques urbaines : villes globales et villes monde (obligatoire)
  - Réseaux de villes et inclusion sociale (obligatoire)
- **Enseignements libres** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)  
Langues, sociétés, développement durable, initiation à la comptabilité, module d'une autre spécialité, politiques sociales  
Recommandé : Finances publiques / Institutions européenne/ Financements européens
- **Environnement et pratiques professionnels du développement local et de la gestion urbaine** : 3 EC (90 h, 9 ECTS)
  - Politiques de la ville : nouvelles questions sociales, nouveaux espaces, nouveaux métiers
  - L'évolution des systèmes politico-administratifs locaux en Europe *ou* De l'aménagement du territoire au développement local
  - Le logement : un bien contradictoire
- **Études de cas et recherche** : 4 EC, 18 ECTS
  - Les nouveaux métiers du développement social urbain (1 EC, 4 ECTS)
  - Méthodologie et étude de cas. Approches du territoire (développement local et régional/produire la ville) (1 EC, 4 ECTS)
  - Séminaire : villes, mondialisation, démocratie (1 EC, 4 ECTS)
  - Méthodologie de la recherche et mémoire (2 EC, 6 ECTS)
- **Stages en entreprise ou dans un laboratoire de recherche** (3 ECTS)

## II – SPÉCIALITÉ RECHERCHE

### *Villes et nouveaux espaces européens de gouvernance*

Deuxième année : M2

Option : *Processus politiques, modes de gouvernement et démocratie locale (VGPP-M2r)*

- **Langues étrangères** : 1 EC (30 h, 3 ECTS)  
parmi les suivantes : traduction, techniques de rédaction, langue spécialisée, lecture de la presse... à répartir sur 2 ou 3 langues, dont l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe pour la première langue
- **Construction européenne et environnement national et international** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)  
parmi les suivants, choisis en fonction de l'option choisie :
  - Société civile européenne et mondialisation : mobilisations organisations, nouvelles cultures politiques (obligatoire)
  - Les dossiers de la construction européenne *ou* Les institutions européennes/ Les grandes organisations internationales/multilatérales / Les grands enjeux stratégiques internationaux, etc.
- **Enseignements libres** : 1 EC (30h, 3 ECTS)  
à choisir parmi :  
Langues, sociétés, art, culture, financements européens, relations internationales, droit, droit du travail, économie, comptabilité, préparation des concours, EC spécialisés, ou module structuré d'une autre spécialisation ou option du master.
- **Environnement et problématiques du développement local et de la ville** : 2 EC (60 h, 8 ECTS)  
A choisir parmi :
  - Démocratie participative en France et en Europe
  - Politiques de la ville : nouvelles questions sociales, nouveaux espaces, nouveaux métiers
  - La ville : espace culturel et territoire productif
  - Stratégies et pratiques du développement local
- **Études de cas/projets et recherche** : 11 EC (330 h, 36 ECTS)
  - Séminaire : villes, mondialisation, démocratie (1 EC, 6 ECTS)
  - Méthodologie de la recherche et mémoire (10 EC, 30 ECTS)
- **Stage dans une entreprise ou un organisme de recherche** (4 ECTS)

## MASTER

Mention : ***Études européennes et internationales***

(M1 : bac + 4 : 240 ECTS et M2 : bac + 5 : 300 ECTS)

**Spécialité : Commerce et échanges internationaux**

M1 : voie professionnelle (*CI-M1p*)

M2 : voie professionnelle : options

**Commerce international (*CI-M2p*)**

***Échanges commerciaux Europe-Amérique (CIAM-M2p)***

***Échanges commerciaux Union européenne-PECO (CIPE-M2p)***

responsables pédagogiques : **Jean-Marc Benammar** et **Sylviane Toporkoff**

*Objectifs : Il s'agit de former des responsables export de PME, cadres de direction internationale, chefs de zone export, responsables de succursales ou de filiales étrangères, surtout en Amérique anglo-saxonne, en Amérique latine ou en Europe centrale et orientale (PECO).*

Le cursus, de 1000 heures (120 crédits européens ECTS) se prépare en 2 ans (500 heures et 60 ECTS par an) et est sanctionné à la fin de la première année par la maîtrise.

### **I – SPÉCIALITÉ PROFESSIONNELLE**

#### ***Commerce et échanges internationaux***

##### **Première année : M1 (*CI-M1p*)**

- **Langues étrangères** : 4 EC (120 h, 12 ECTS)  
parmi les suivantes : traduction, techniques de rédaction, langue spécialisée, lecture de la presse... à répartir sur 2 ou 3 langues, dont l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe pour la première langue
- **Sociétés et cultures étrangères** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)  
2 EC : en rapport avec l'option choisie ou sur les relations internationales...
- **Construction européenne et environnement économique et commercial international** : 3 EC (90 h, 9 ECTS)
  - La construction européenne : historique et fonctionnement
  - Les politiques économiques de la construction européenne ou Économies nationales et politiques communautaires
  - Gééconomie du commerce international ou Relations internationales
- **Enseignements libres** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)  
Langues, sociétés, cultures, financements européens, relations internationales, préparation des concours, mise à niveau en CI : comptabilité, techniques du CI, mercatique, droit des affaires, EC spécialisés de commerce, ou module structuré d'une autre spécialisation ou option du master, ou autre étude de cas.
- **Environnement professionnel et pratique du commerce international** : 5 EC (150 h, 15 ECTS) à choisir parmi :
  - Droit du commerce international
  - Culture des affaires
  - Marketing international
  - Propriété industrielle
  - Paiement et finance internationale I
  - Transport et logistique I
- **Études de cas et projets internationaux** : 1 EC, 8 ECTS
  - Méthodologie des études de cas et étude de cas export (1EC, 8 ECTS)
- **Semestre d'études dans une université étrangère (optionnel) et stages en entreprise à l'étranger ou entreprise française travaillant à l'international** : 3 mois minimum (4 ECTS)

## I – SPÉCIALITÉ PROFESSIONNELLE

### *Commerce et échanges internationaux*

Deuxième année : M2

Options : *Commerce international (CI-M2p)*

*Échanges commerciaux : Europe-Amérique (CIAM-M2p)*

*Échanges commerciaux : Union européenne-Pays d'Europe centrale et orientale (CIPE-M2p)*

• **Langues étrangères** : 3 EC (90 h, 9 ECTS) en fonction de l'option (*CI, CIAM ou CIPE*)

parmi les suivantes : traduction, techniques de rédaction, langue spécialisée, lecture de la presse... à répartir sur 2 ou 3 langues, dont l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe pour la première langue et obligatoirement l'anglais comme l'une des deux langues

• **Construction européenne et environnement national et international** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)

parmi les suivantes, choisies en fonction de l'option choisie (*CICI, CIAM ou CIPE*) :

- Commerce international et mondialisation ou Finance internationale
- Développement durable et services publics *ou* l'intégration des PECO dans l'UE *ou* Les grands blocs mondiaux *ou* L'Amérique latine dans la mondialisation *ou* Les transformations politiques, économiques et commerciales dans les PECO, Société de l'information et compétitivité de l'Europe dans une économie globale...

• **Enseignements libres** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)

à choisir parmi :

Langues étrangères, sociétés, cultures, financements européens, relations internationales, préparation des concours, mise à niveau en CI : comptabilité, techniques du CI, mercatique, droit des affaires, EC spécialisés de commerce, ou module structuré d'une autre spécialisation ou option du master, ou autre étude de cas.

• **Environnement professionnel et pratiques du commerce international** 5 EC (150 h, 15 ECTS) - toutes options

à choisir parmi les suivantes :

Toutes options

- Comptabilité analytique
- Gestion des risques
- Apprentissage de la prise de décision
- Marketing international
- Propriété industrielle
- Finance internationale II ou Bourse et finance internationale
- Transport et logistique II

option *CIAM* : – Techniques du CI avec l'Amérique anglo-saxonne ou l'Amérique latine

option *CIPE* : – Techniques du CI avec les PECO

• **Projets internationaux et mémoire** : 4 EC, 19 ECTS

- Méthodologie de projet et rencontres professionnelles (1 EC, 3 ECTS)
- Montages de projets : pratique : commerce international (2 EC, 8 ECTS)
- Méthodologie du mémoire et mémoire (1 EC, 8 ECTS)

• **Semestre d'études (éventuel) dans une université et/ou stage dans une entreprise à l'étranger *ou* une entreprise française travaillant à l'international** : 3 mois minimum (1 EC, 5 ECTS)

## VALIDATION D'UN PARCOURS PROFESSIONNEL MINEUR (DIT « MINEURE »)

### Masters voie professionnelle uniquement

Pour les masters voie professionnelle, il est possible de valider une **spécialité professionnelle mineure** (prise dans une autre spécialité professionnelle du master de l'IEE), dite « parcours » au sein de la **majeure** (la spécialité du master préparé) en consacrant certains EC du cursus à la **mineure** (6 EC au total sur les 2 ans en respectant les obligations fixées ci-dessous). Ainsi un étudiant-e peut obtenir un master professionnel : (majeure) « Politiques et gestion de culture, option : Gestion des échanges culturels et sociaux », avec un parcours (mineure) : « Gestion des villes et nouveaux métiers du développement social urbain ».

Les EC pouvant être consacrés à la mineure sont :

- Les 4 EC libres de M1 (2 EC) et M2 (2 EC)
- 2 EC parmi les autres rubriques (sociétés, environnement international)

Ces 6 EC comportent certains EC obligatoires et une deuxième étude de cas/montage de projet.

### Modules de parcours professionnel de la mineure

#### • « *Gestion des villes et nouveaux métiers du développement social urbain* » :

L'étudiant devra avoir suivi :

- Nouvelles problématiques urbaines : villes globales et villes monde (M1)
- L'évolution des systèmes politico-administratifs locaux en Europe (M1)
- Réseaux de villes et inclusion sociale (M1)
- Finances publiques *ou* La ville : espace culturel et territoire productif (M1)
- une étude de cas en 1<sup>ère</sup> année : Développement local et régional : stratégies et pratiques (M1) *ou* Étude de cas : Produire la ville (M1)
- un montage de projet en 2<sup>e</sup> année : Les nouveaux métiers du développement : M2 *ou* Démocratie participative et budget participatif *ou* Dynamiques territoriales du développement urbain *ou* Gestion culturelle des collectivités territoriales

#### • « *Commerce et échanges internationaux* » :

L'étudiant devra avoir suivi :

- Droit du commerce international (M1)
- Marketing international (M1 ou M2)
- Paiement et finances internationales I (M1)
- Transport et logistique I (M1 ou M2)
- Étude de cas Commerce international (M1)
- Montage de projet Commerce international (M2)

#### • « *Politiques et gestion de la culture en Europe* » :

L'étudiant devra avoir suivi :

- Mentalités esthétiques (M1)
- La création artistique et son environnement (M2)
- Gestion administrative, juridique et financière des entreprises culturelles (2 EC : M2)
- Politiques culturelles en Europe (M2)
- Montage de projet culturel (M2)

#### • « *La construction européenne* » :

L'étudiant devra avoir suivi :

- Histoire des relations internationales (M1)
- Les dossiers de la construction européenne (M2)
- Les grands enjeux de relations internationales (M1 ou M2)
- La Commission européenne : mode d'emploi (M1 ou M2)
- Étude de cas « Construction européenne » (M1)
- Montage de projet « Construction européenne » (M2)

Licence professionnelle

(bac + 3 : 180 ECTS)

**Commerce**

Spécialisation : **Adjoint de responsable export**

Options : **marché européen** (parcours : pays germanophones, pays hispanophones, pays d'Europe centrale et orientale), **marché chinois**, **marché nord-américain**, **marché latino-américain**

responsables pédagogiques : **Jean-Marc Benammar** et **Sylviane Toporkoff**

**Objectifs** : Former des cadres familiers des problématiques et des mécanismes européens et internationaux en matière de commerce international, et notamment d'export. La spécialisation offerte au sein de chacun des marchés permet de former des praticiens immédiatement adaptables aux différents environnements économiques et commerciaux.

Le cursus, de 540 heures (60 crédits européens ECTS) : enseignements : 16 EC et stage, mémoire et rapport de stage : 2 EC, se prépare en 1 an

- **Langues étrangères** : 4 EC (120 h, 12 ECTS) : 2 en langue A et 2 en langue B  
parmi les suivantes : traduction, techniques de rédaction, langue spécialisée économie gestion, langue commerciale, langue des affaires, langue juridique, communication professionnelle, lecture de la presse... à répartir sur 2 langues dont l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe pour la première langue
- **Sociétés et cultures étrangères** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)  
2 EC : en rapport avec l'option choisie (civilisation/culture européenne, américaine ou chinoise, des pays de l'Est)
- **L'environnement économique national et international du commerce** : 3 EC (90 h, 9 ECTS) parmi les suivantes, en fonction de l'option choisie :
  - Géoeconomie du commerce international
  - Les grands blocs mondiaux : Union européenne, États-Unis, Asie orientale
  - L'Amérique latine dans la mondialisation
  - Commerce international et mondialisation
  - Marketing international
  - Transports et logistique I
  - Identité culturelle et culture des affaires : Amérique/Asie ou Culture des affaires : European attitude
  - Travailler avec l'Amérique latine ou Travailler avec la Chine
- **Stratégies et pratiques du commerce international : projet tutoré** : 5 EC (150 h, 15 ECTS) :
  - Techniques du commerce international
  - Mercatique
  - Droit des affaires
  - Analyse financière
  - Projet tutoré : étude de cas export
- **Enseignements libres** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)
  - Informatique, atelier CI, techniques de rédaction en français, langues étrangères, sociétés étrangères, relations internationales
- **Semestre d'études dans une université et/ou stage dans une entreprise à l'étranger (dans le/l'un des pays du marché étudié) ou dans une entreprise française travaillant à l'international** : 3 mois minimum à 6 mois et mémoire (2 EC, 12 ECTS)

Diplôme d'université (bac + 3 : 180 ECTS)

***Études européennes***

Options :

***Gestion des échanges culturels***

***Gestion de la ville et politiques urbaines***

***Pays d'Europe centrale et de l'Est***

responsables pédagogiques : **Anne-Marie Autissier, Isabelle Bongard et Étienne Butzbach**

**Objectifs** : Former des cadres familiers des problématiques européennes et des mécanismes communautaires pour les secteurs de la culture, du tourisme, de l'information, des entreprises publiques ou privées et des collectivités territoriales.

Le cursus, de 500 heures (60 crédits européens ECTS) : enseignements : 18 EC et stage, mémoire et rapport de stage, se prépare en 1 an

- **Langues étrangères** : 4 EC (120 h, 12 ECTS) :  
parmi les suivantes : traduction, techniques de rédaction, langue spécialisée économie gestion, langue commerciale, langue des affaires, lecture de la presse... à répartir sur 2 ou 3 langues dont l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe pour la première langue
- **Sociétés et cultures étrangères** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)  
2 EC : étude des sociétés et cultures européennes : La civilisation européenne ou Civilisations, sociétés, cultures étrangères, notamment des PECO
- **Construction européenne et contexte international** : 3 EC (90 h, 9 ECTS) parmi les suivantes, en fonction de l'option choisie :
  - La construction européenne : historique et fonctionnement
  - Histoire des relations internationales / Les grands enjeux internationaux
  - Politiques européennes ou questions internationales, politiques de la ville
- **Problématiques et stratégies professionnelles** : 5 EC (150 h, 15 ECTS)

***Gestion de la culture***

- Droit de la culture : introduction
- Courants culturels, artistiques
- Institutions et Politiques culturelles de la France
- Méthodologie des études de cas
- Études de cas culturels

***Gestion de la ville***

- L'évolution des systèmes politico-administratifs locaux en Europe
- Finances publiques
- Réseaux de villes et inclusion sociale/La ville : espace culturel et territoire productif
- Méthodologie des études de cas
- Étude de cas

***Pays d'Europe centrale et de l'Est***

- Transformations politiques et sociales dans PECO
- L'intégration des PECO dans l'Union européenne
- Société et culture dans les PECO
- Méthodologie des études de cas
- Étude de cas : PECO

• **Enseignements libres** : 2 EC (60 h, 6 ECTS)

- Informatique, atelier CI, techniques de rédaction en français, langues étrangères, sociétés étrangères, relations internationales

• **Semestre d'études dans une université étrangère et /ou stage dans une entreprise, une institution ou un organisme** en France ou à l'étranger, en fonction de l'option choisie : 2 mois à 6 mois (2 EC, 12 ECT)